association
pour un développement
équilibré de la forêt en Limousin

COTISATION COMPLEMENTAIRE
relative à chaque chantier regroupé

Exercice .....

Opérateur économique

En complément de la cotisation annuelle, le Conseil d'Administration a décidé la mise en place d'une cotisation complémentaire qui s'attache à chacun des chantiers que votre entreprise mettra en œuvre.
Le montant de cette cotisation est défini par le niveau d'implication demandé à l'ADELI dans le cadre du présent regroupement.

Je, soussigné

M .....

Téléphone(s) .....

agissant au nom de :

Raison sociale .....

Adresse .....

.....

adhèrent de l'Association pour un Développement Equilibré de la forêt en Limousin,
s'engage à verser une cotisation complémentaire, relativement au dossier de regroupement :

Numéro : ☐☐ ☐☐ ☐☐☐☐ ☐

Commune(s) :.....

sur les bases ci-après : (cocher la case correspondante)

☐ 150 € , correspondant à un appui de niveau 1 (appui de base)

☐ 450 € , correspondant à un appui de niveau 2 (appui additionnel)

L'appui additionnel correspond à une implication forte de l'ADELI, auprès de l'entreprise ou coopérative, sous la forme :
- d'une aide à la mobilisation (apport d'au moins 4 hectares de travaux pour un chantier donné)
- et/ou d'un appui technique : marquage et désignation, aide à la matérialisation des aires de dépôt et de chargement,… (dans la limite toutefois de 2 journées par chantier).

Dans ce dernier cas, il est entendu que l'ADELI ne pourra intervenir qu'à la demande de l'opérateur économique concerné, et sous sa stricte responsabilité.

Fait en deux exemplaires le .....A .....

Signatures

Représentant de l'opérateur économique | Représentant de l'ADELI

SAFRAN – 2, avenue Georges Guingouin – CS 80912 PANAZOL – 87 017 LIMOGES CEDEX 1
Tel : 05 87 50 42 00 – e-mail : adeli.contact@laposte.net